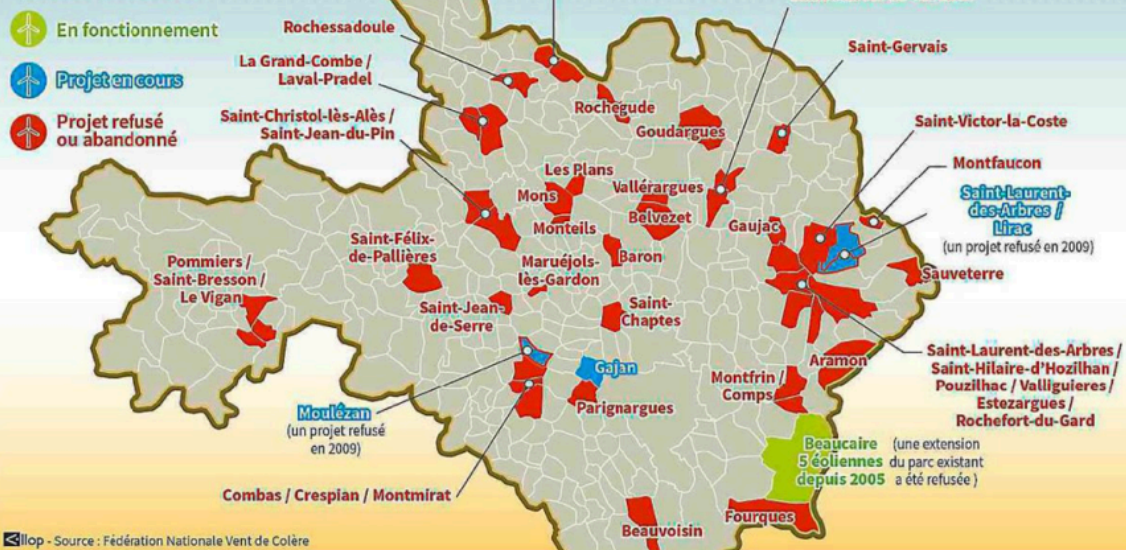




Zoom sur l'éolien dans le Gard



Illup - Source : Fédération Nationale Vent de Colère

« On a bloqué 41 projets sur 42 »

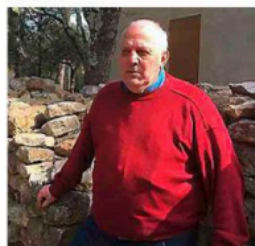
Il est devenu une figure des anti-éolien qui ferraille depuis vingt ans contre un vent mauvais. Aux journalistes qui lui font remarquer que le Gard détient le bonnet d'âne des éoliennes, Alain Bruguier répond au contraire qu'il « a décroché la médaille d'or ». Le président d'honneur de la fédération nationale « Vent de colère » qui regroupe aujourd'hui 1 200 associations locales, a pris toute sa part dans la réalisation de cet exploit. « On a contribué, avec d'autres, à faire capoter 41 projets sur 42 dans le département (voir infographie). Les cinq éoliennes de Beaucaire, c'est encore cinq de trop », souffle ce rebrousseur acharné que d'aucuns accusent d'être un agent du nucléaire et qui précise bien qu'il est retraité de France Télécom et non pas de l'atome. « Je n'avais aucun a priori contre cette énergie renouvelable », dit-il, jusqu'à ce jour de novem-

bre 2002 où il découvre un projet de construction d'éoliennes aux abords de son village à Saint-Laurent-la-Vernède. Son opinion d'opposant se forge au contact du maire de Tavel de l'époque qui refuse l'implantation de ces machines sous les fenêtres de ses administrés.

« Gabegie irresponsable »

Depuis lors, Alain Bruguier n'a cessé de se mobiliser partout en France contre le développement de ce qu'il tient, ne s'embarrassant guère de fioritures, pour « une escroquerie légale ». Procureur implacable, il fustige pêle-mêle dans son réquisitoire : « la gabegie irresponsable des fonds publics, un discours officiel trompeur, et des opérations financières souvent douteuses. » Derrière la prétendue dévotion à l'écologie, il y a énormément d'argent à la clé, clame ce Don Quichotte gardois : « c'est la conséquence de l'obligation de ra-

chat du kilowattheure garanti par EDF à des prix artificiellement gonflés. Chaque abonné à l'électricité le finance à la ligne "CSPE" mentionnée sur sa facture. »



Alain Bruguier.

Adversaire irréductible d'une énergie « trop coûteuse pour une production trop aléatoire », il organise la riposte selon un scénario bien rodé consistant à sensibiliser la population et les élus concernés par une future installation. « Il faut aussi connaître

les propriétaires fonciers du futur parc. Que ce soit des personnes privées ou la commune, il faut qu'ils sachent que la rémunération annuelle exclut le démantèlement fixé pour le principe aujourd'hui à une réserve de 50 000 € alors qu'il se révèle coûter dès maintenant dix fois plus cher. Qui paiera ? » Alain Bruguier a dans le collimateur trois projets initiés à Moulézan, à Gajan et à Saint-Laurent-des-Arbres/Lirac, le seul pour l'heure à être concrétisé par une promesse de bail. Il poursuit un bras de fer et attaque un parc éolien en cours d'installation à 10 km de la montagne Sainte-Victoire (Var) immortalisée par Cézanne dans plusieurs dizaines de ses toiles. Il ne peut vraiment pas voir en peinture ces monstres d'acier générateurs de pollution visuelle et auditive. « À 75 ans, il n'en démord pas : « je me battrais jusqu'à ma mort contre les projets éoliens. »

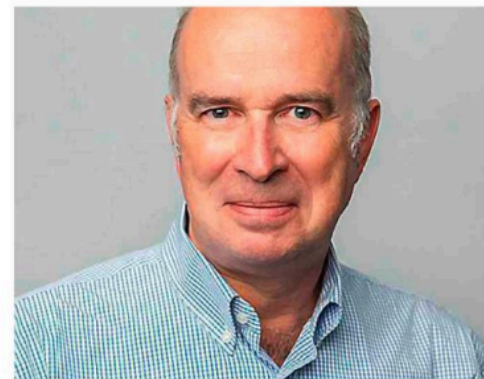
« Le Gard reste un territoire difficile »

Directeur des affaires publiques de l'entreprise RES, l'un des leaders mondiaux des énergies renouvelables, Pascal Crapet connaît bien le Gard : « j'ai été en poste à Nîmes de 1996 à 1998 en tant que directeur de cabinet du préfet. » Désormais acteur de l'éolien et du solaire, il reconnaît que « le département reste une zone difficile pour trouver des sites d'installations. » Outre les radars nucléaires et civils, couloirs aériens et sites remarquables, « il faut prendre en compte les oppositions locales. »

« Réflexe gaulois »

RES a installé 400 éoliennes dans le pays, notamment dans l'Hérault, l'Aude, le Tarn ou l'Aveyron, « il n'y a aucune raison qu'on ne puisse pas faire la même chose dans le Gard qui est un incontestable gisement de vent » affirme le responsable de la société. RES compte pourtant quatre échecs successifs dans le département : à Laudun, Saint-Victor-la-Coste, La Grand-Combe et plus récemment à Saint-Gervais. Autant de ten-

tatives avortées que Pascal Crapet attribue à « un manque de consensus politique entre les différents acteurs des collectivités du territoire. Si le développeur d'éolien n'a pas l'appui des élus locaux, c'est perdu d'avance. » « On peine aussi à expliquer aux communes, ajoute-t-il, que ce ne sont pas elles qui percevront le maximum de la fiscalité, mais les intercommunalités et le Département. C'est parfois mal compris, mais c'est la loi. Il y a enfin le réflexe gaulois où chacun veut rester maître chez soi. On a la vue sur les hauts mâts installés chez le voisin, sans un euro de retombée. » Face à ces réticences, les exploitants proposent aux habitants où s'implante le projet, une offre de financement participatif ouvert aux communes et aux citoyens dans le but d'associer les riverains. Reste que le solaire pose moins de difficultés que l'éolien. L'entreprise RES construit actuellement un parc photovoltaïque sur l'ancien site sidérurgique d'Arcelor-Mittal à Laudun-l'Ardoise.



Pascal Crapet, directeur des affaires publiques de l'entreprise RES.